

Présents /

DRAC: Mme Elisabeth GAUTIER DESVAUX, Mme Evelyne SCHMIT, M. Alain DECAUX

Amis du Biche : William VOGEL, Marc MAUSSION

Mairie de Groix : M. Éric REGENERMEL

Après un accueil très cordial de Madame GAUTIER DESVAUX, Éric REGENERMEL, expose l'intérêt culturel et hautement symbolique du retour du BICHE à Groix dans le but de le refaire naviguer à la pêche.

Madame GAUTIER DESVAUX considère que la mobilisation de Groix autour du Biche est respectable et compréhensible. Elle présente le cadre général du dossier qu'elle connaît bien. Biche est un objet muséographique, propriété de la ville de Douarnenez, qui peut être déposé (avec un terme ou non) entre les mains d'un tiers. Biche a déjà fait l'objet d'une approche scientifique (relevé de plans informatiques) par le musée de Douarnenez. Une restauration serait lourde financièrement et nécessiterait le remplacement de pièces importantes, ce qui est analysé comme un acte destructeur au plan muséographique.

Madame GAUTIER DESVAUX nous propose de dissocier la mémoire et le projet navigant. Donc si nous en avons les moyens, de ramener le Biche à Groix, de le mettre à terre pour le réhabiliter en véritable objet de musée et en parallèle de mettre en chantier une réplique en utilisant les relevés que Douarnenez nous mettrait à disposition.

Marc MAUSSION rappelle que l'association réclame depuis le mois de novembre une expertise du Biche, qui pourrait justifier que la DRAC envisage le projet de restauration avec un autre regard. Depuis le début de ce projet qui n'a démarré que le 1^{er} juin 2003, nous sommes bloqués par une convention entre Groix et Douarnenez qui n'est pas suffisamment lisible pour d'éventuels mécènes ou sponsor, que le conseil général ne nous suit pas pour les mêmes raisons, et que le Conseil Régional se replie derrière l'avis de la DRAC, qui dans l'état actuel des choses ne nous est pas favorable.

William VOGEL demande si la position de la DRAC est liée à des problèmes de personnes qui ne voudraient pas revenir sur une décision. Mme GAUTIER DESVAUX rappelle la doctrine des musées de France qui veut préserver les reliques et donc rénover une relique est un acte destructeur.

Au cours de la conversation qui suit, Madame GAUTIER DESVAUX confirme son total soutien à M. AUMASSON, pour le travail effectué au Port Musée. Il est confirmé qu'il est peu vraisemblable que les musées de France donnent leur accord pour la restauration du Biche. Il est confirmé également que si nous ramenons le Biche à Lorient le 6 avril, même avec des moyens privés le musée de Douarnenez d'après la convention, est seul décideur de l'avenir du Biche. Il est aussi confirmé que la construction d'une réplique ne bénéficierait pas de financement de l'État Français.

Monsieur DECAUX nous signale que les portes de Port Rhu sont accidentées et qu'il faut vérifier si le Biche pourra sortir le 6 avril.

Pour conclure, Madame GAUTIER DESVAUX, demande à Madame SCHMIT de retravailler en collaboration avec Groix et Douarnenez à la convention en y insérant en préambule plus clair, les conditions plus précises d'accord de travaux par le propriétaire et une durée minimale de 10 ans.

Enfin Madame GAUTIER DESVAUX prend contact avec Madame le Maire de Douarnenez pour tenter d'obtenir son accord pour un examen du Biche par L'expert Raymond LABBE, sans garantie que cet examen puisse amener à un accord de restauration.